

29 SEP. 2020

ARRIVEE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
Arrondissement de Lille  
Siège :  
Métropole Européenne de Lille  
2 boulevard des Cités Unies  
59040 LILLE cedex

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**du Syndicat mixte  
du SCOT de Lille Métropole**

Comité syndical du 16 septembre 2020

Délibération n° 08-2020

**Objet : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE**

Le 16 septembre deux mille vingt à neuf-heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de la Métropole Européenne de Lille en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER.

**Étaient présents :****Titulaires : 30**

AMROUNI Karim, BALY Stéphane, BORREWATER Michel, BOS Alain, CIETERS Marie, DEBEER Bernard, DELCOURT Philippe, DELEBARRE Patrick, DELEPAUL Michel, DENDIEVEL Stanislas, DEPREZ-LEFEBVRE Thérèse, DESMET Rodrigue, DUCROCQ Jacques, DUMORTIER Benjamin, DUPONT Michel, DURAND Eric, FOUTRY Luc, GARCIN Alexandre, GEENENS Patrick, GRAS Christophe, HOTTIN Arnaud, LECLERCQ Alain, MARCY Louis, MASSE Elisabeth, MASSON Jean-Gabriel, MAZZOLINI Sylvie, MONNET Luc, MOREAUX Maryse, ROUCOU José, VERCAMER Francis,

**Suppléants : 6**

ANDRIES Jean-Philippe, CAMBIEN Alain, LEFEBVRE Joseph, MANIER Didier, MAYOR Gérard, PROKOPOWICZ Charles-Alexandre

**Secrétaire de séance :** Jean-Gabriel MASSON

**Convocation adressée aux délégués du Comité Syndical le :** 10 septembre 2020

**Nombre de délégués en exercice :** 40

---

Siège social : Métropole Européenne de Lille – 2 boulevard des Cités Unies – CS 70043 - 59040 LILLE cedex

Siège administratif : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Centre Europe Azur - 323 avenue du Président Hoover - 59000 LILLE - Tél. 03.20.63.33.50

scot-lille@adu-lille-metropole.org / www.scot-lille-metropole.org

Toute correspondance est à envoyer au siège administratif à l'attention de Monsieur le Président.

# **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE**

## **Rapport de Monsieur le Président**

Le renouvellement général des conseils municipaux et intercommunaux à la suite des élections municipales et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020 impliquent de procéder à l'installation de la nouvelle assemblée délibérante et de l'ensemble des instances exécutives et consultatives du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole.

Par délibération portant sur la composition du Bureau du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole adoptée à cette présente séance, le Comité a fixé le nombre de membres du bureau à 7 dont :

- Le Président du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole,
- 6 Vice-Présidents.

Il convient donc de procéder à leur élection, conformément à l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales faisant référence aux articles L.2122-4 et L.2122-7-1 aux termes desquels « les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Il est proposé au Conseil syndical de procéder à l'élection des membres du bureau au scrutin secret conformément aux textes et selon les modalités pratiques décrites en séance.

Dans le respect de ces prescriptions, il est proposé de recourir au dispositif de vote par boîtier électronique anonymisé et remis de manière aléatoire à chaque membre du Conseil. Le recours à ce dispositif de vote par boîtier électronique permet le déroulement de l'ensemble des scrutins uninominaux dans un temps raisonnable tout en préservant d'une part, les principes fondamentaux prescrits par le code électoral en la matière et d'autre part les mesures sanitaires induites par la crise liée au Covid-19.

Pour chaque scrutin, un appel à candidature est lancé pour recueillir le nom des éventuels candidats au siège à pourvoir.

Se sont déclarés candidats :

1er vice-président : Luc FOUTRY

2ème vice-président : Sébastien LEPRETRE

3ème vice-président : Stanislas DENDIEVEL

4ème vice-président : Rodrigue DESMET

5ème vice-président : Christophe GRAS

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

6ème vice-président : Benjamin DUMORTIER

A la clôture des déclarations de candidature, M. le Président ouvre les scrutins.

A l'issue de chaque scrutin uninominal effectué selon les modalités pratiques décrites en séance, M. le Président proclame les résultats et le nom des délégués élus à chacun des sièges à pourvoir au sein du Bureau du Syndicat mixte du SCOT. Le détail des scrutins est repris, siège par siège, en annexe de la présente délibération. Le comité prend ainsi acte de l'élection des 6 Vice-présidents, membres du Bureau du comité syndical.

Conformément à l'article L.5211-6 du CGCT, M. le Président donne lecture de la Charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1 du CGCT. Une copie de cette charte ainsi que des dispositions de la sous-section 4 de la section II du chapitre V du titre premier (Etablissements publics de coopération intercommunale) du livre deuxième (La coopération intercommunale) est remise à chaque conseiller communautaire et repris en annexe la présente délibération.

A l'issue des opérations relatives au scrutin, il est constaté ce qui suit :

## **1<sup>er</sup> Vice-président**

- Nombre de votants : 32
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Monsieur Luc FOUTRY : 29 voix

## **2<sup>ème</sup> Vice-président**

- Nombre de votants : 32
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Monsieur Sébastien LEPRETRE : 27 voix

## **3<sup>ème</sup> Vice-président**

- Nombre de votants : 32
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Monsieur Stanislas DENDIEVEL : 29 voix

## **4<sup>ème</sup> Vice-président**

- Nombre de votants : 32
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Monsieur Rodrigue DESMET : 30 voix

## **5<sup>ème</sup> Vice-président**

- Nombre de votants : 32
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Monsieur Christophe GRAS : 30 voix

## **6<sup>ème</sup> Vice-président**

- Nombre de votants : 32
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Monsieur Benjamin DUMORTIER : 29 voix

## ***Pour voter :***

- 1 – 1<sup>er</sup> candidat → **1/A**
- 2 – 2<sup>ème</sup> candidat → **2/B**
- 3 – ..... → **3/C**

**VALIDER** appuyer sur la touche →

**OK**

***Après validation, aucune modification  
de vote n'est possible.***

# **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE**

Sont élus au poste de Vice-président du Syndicat mixte du SCOT :

1er vice-président : Luc FOUTRY

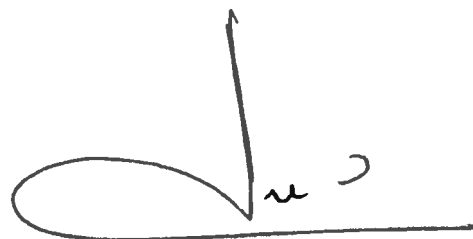
2ème vice-président : Sébastien LEPRETRE

3ème vice-président : Stanislas DENDIEVEL

4ème vice-président : Rodrigue DESMET

5ème vice-président : Christophe GRAS

6ème vice-président : Benjamin DUMORTIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a smaller 'V' and a flourish.

**Francis VERCAMER**  
Président du Syndicat mixte  
du SCOT de Lille Métropole

**SCoT 16 septembre 2020**

**ÉLECTION  
AU SIÈGE  
DE PRÉSIDENT(e)**

**SCoT 16 septembre 2020**

**0**

## **Election au siège de Président(e)**

**1 - Francis VERCAMER**

**2 - Vote blanc**

**SCoT 16 septembre 2020**

**ÉLECTION  
AU 1<sup>er</sup> SIÈGE  
DE VICE-PRÉSIDENT(e)**



## Election au 1er siège de Vice-président(e)

1 - Luc FOUTRY

29 100,00 %



2 - Vote blanc

3

SCoT 16 septembre 2020

**ÉLECTION  
AU 2<sup>ème</sup> SIÈGE  
DE VICE-PRÉSIDENT(e)**

## Election au 2ème siège de Vice-président(e)

1 - Sébastien LEPRETRE		27	100,00 %
2 - Vote blanc		5	

**SCoT 16 septembre 2020**

**ÉLECTION  
AU 3<sup>ème</sup> SIÈGE  
DE VICE-PRÉSIDENT(e)**

### Election au 3ème siège de Vice-président(e)

1 - Stanislas DENDIEVEL	29	100,00 %
2 - Vote blanc	3	

SCoT 16 septembre 2020

**ÉLECTION  
AU 4<sup>ème</sup> SIÈGE  
DE VICE-PRÉSIDENT(e)**

## Election au 4ème siège de Vice-président(e)

1 - Rodrigue DESMET

30 100,00 %



2 - Vote blanc

2

SCoT 16 septembre 2020

**ÉLECTION  
AU 5<sup>ème</sup> SIÈGE  
DE VICE-PRÉSIDENT(e)**




## Election au 5ème siège de Vice-président(e)

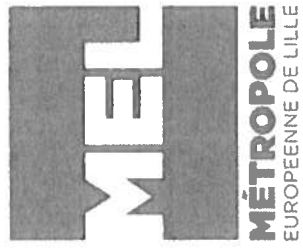
1 - Christophe GRAS		30	100,00 %
2 - Vote blanc		2	

**SCoT 16 septembre 2020**

**ÉLECTION  
AU 6<sup>ème</sup> SIÈGE  
DE VICE-PRÉSIDENT(e)**

## Election au 6ème siège de Vice-président(e)

1 - Benjamin DUMORTIER		29	100,00 %
2 - Vote blanc		3	



1, rue du Ballon  
CS 50749 59034 LILLE CEDEX  
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23  
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)